

AVIS D'IMPÔT 2016
IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2015

Vous bénéficiez de la baisse de l'impôt sur le revenu votée dans la loi de finances pour 2016.

**Votre impôt est de 1 710 €.
Sans cette baisse, il aurait été de 2 073 €.**

M MARTINET PHILIPPE
OU MME GARNIER CAROLE
432 CHE DE GRANGE DEBOUT
01700 BEYNOST

Vos références

Pour accéder à votre espace Particulier

Numéro fiscal :

Déclarant 1 : 06 48 528 987 491 C
Déclarant 2 : 05 27 673 843 424 C
N° de déclarant en ligne : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 43 936

Référence de l'avis : 16 01 A134588 80
Numéro de contrat de prélèvement : M1 01 0000548 19
RUM* : FR46ZZZ005002M101000054819
Numéro FIP : 010 66 43 6634317789 3 A
Numéro de rôle : 011 A
Date d'établissement : 08/08/2016
Date de mise en recouvrement : 31/07/2016

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 289,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de votre impôt sur le revenu 1 710,00 €

Acomptes mensuels versés 1 421,00 €

01020

Compte à débiter :
FR76 1382 5002 0004 5480 8577 949
M MARTINET PHILIPPE
CE DES ALPES LYON

Prochaines échéances 2016

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/09/2016 :

16 AOUT	2016	203,00 €
15 SEPTEMBRE	2016	86,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2017

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2017 au titre de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux seront les suivants :

16 JANVIER	2017	171,00 €	15 JUIN	2017	171,00 €
15 FEVRIER	2017	171,00 €	17 JUILLET	2017	171,00 €
15 MARS	2017	171,00 €	16 AOUT	2017	171,00 €
18 AVRIL	2017	171,00 €	15 SEPTEMBRE	2017	171,00 €
15 MAI	2017	171,00 €	16 OCTOBRE	2017	171,00 €

	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Détail des revenus				
Total des salaires et assimilés ²	34723	15116		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3472	- 2442		
Salaires, pensions, rentes nets.....	31251	12674		43925
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			12	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				7
Revenu brut global.....				
CSG déductible.....				43932
Revenu imposable.....				
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				2076
Décote.....				- 363
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				
Impôt total avant crédits d'impôt.....				
			1713	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	3		3	- 3
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1710
Taux d'imposition ²⁴				3,90%
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER.....				
				1710

Suite en page suivante >>>

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	<u>RÉSIDENCE EXCLUSIVE</u> ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	<u>RÉSIDENCE ALTERNÉE</u> ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
O		2							3.0

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....

43936

Votre revenu fiscal de référence est supérieur à 28 000 €, si votre résidence principale est équipée d'un accès à internet, vous devrez déclarer vos revenus 2016 en ligne en 2017. Toutefois si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier.

Informations indiquées pour mémoire

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

12

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2016, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2017 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2014.....	14630	11095
Plafond non utilisé pour les revenus de 2013.....	3637	3637
Plafond non utilisé pour les revenus de 2014.....	+ 3703	+ 3703
Plafond non utilisé pour les revenus de 2015.....	+ 3755	+ 3755
Plafond calculé sur les revenus de 2015.....	+ 3804	+ 3804
Plafond pour les cotisations versées en 2016.....	= 14899	= 14899

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace Particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace Particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 810 012 011* - Courriel : cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr
- Courriel : centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace Particulier) :
Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 - Sur le paiement de votre impôt :
TRESORERIE DE MIRIBEL
RUE JEAN MOULIN - BP 509 01705 MIRIBEL
Tél : 04 78 55 30 80 Courriel : t001020@dgfip.finances.gouv.fr
 - Sur le montant de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS TREVoux - S.A.I.D. MIRIBEL
1 RUE DU PALAIS - CS 60614 01606 TREVoux CEDEX
Tél : 04 74 00 94 20 Courriel : sip-sie.trevoux@dgfip.finances.gouv.fr

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, faites votre réclamation depuis votre espace Particulier sur impots.gouv.fr ou par courrier à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2018 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1, R*196-1, R*196-3 du livre des procédures fiscales).

ETAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : M MARTINET PHILIPPE
OU MME GARNIER CAROLE

Adresse d'imposition au 01/01/2016
432 CHE DE GRANGE DEBOUT
01700 BEYNOST

Déclarant 1 - Nom de naissance : MARTINET
Déclarant 2 - Nom de naissance : GARNIER